



Mauvaise foi d'un thiers suite à un accident

Par **mythique**, le **08/12/2011** à **10:33**

Bonjour

Ce mardi, ma fille circulait à bord de sa voiture dans une forte montée. Sur le côté se trouvaient un feu en alternance à la hauteur de travaux. Un camion qui montait devant elle a mal effectué son écart face aux travaux et a perdu le contrôle de la côte.

Le camion est reparti en arrière, la trainant dans son élan.

Sa voiture est endommagée du côté avant gauche.

Le chauffeur a aussitôt été odieux, prétextant que comme elle roulait derrière lui, rien ne prouvait que ce n'était pas elle qui lui était rentrée dedans et a fait une fausse déclaration.

Devant ses pleurs, il est resté insensible et moqueur.

Croyez-vous qu'elle ait une chance de prouver que c'est un escroc et un menteur?

Doit-elle porter plainte (ce que je lui conseille)?

Merci de vos réponses.

Par **janus2fr**, le **08/12/2011** à **13:36**

Bonjour,

Y a t-il eu un constat amiable ? Si oui, comment a t-il été rédigé ? Votre fille a t-elle signé ?

S'il y a constat et qu'il est mal rédigé (ne correspondant pas aux faits, en particulier que le camion reculait) et que votre fille a signé, il est trop tard pour y revenir.

Si elle n'a pas signé, elle envoie tout de même le constat non signé en expliquant sa version des faits.

S'il n'y a pas eu constat, elle déclare les faits à son assurance de son côté.

Par **mythique**, le **08/12/2011** à **14:40**

Tout à fait, elle a fait sa déclaration de son côté. L'assurance lui a demandé de rédiger une lettre relatant les propos de ce gougeât. Mais le souci est : a-t-elle une chance de prouver qu'elle a raison, et doit-elle porter plainte?

Par **janus2fr**, le **08/12/2011** à **16:02**

Porter plainte (n'oubliez-pas que c'est du pénal), pour l'instant vous n'en avez pas de raisons.

Il faut attendre les conclusions de l'assureur et peut-être après voir pour une procédure civile.

Par **mythique**, le **08/12/2011** à **18:07**

Alors, on va attendre et prier pour que l'expert puisse prouver qui est la victime. Le fait de la forte montée peut jouer en sa faveur.

Merci et on croise les doigts.

Je vous tiens au courant.